MISSIONS DU MACKENZIE.

Nous donnons ici la suite d'une étude du R. P. PETITOT sur la nation montagnaise. Il ne nous appartient pas de porter un jugement sur l'opinion que notre cher confrère y soutient, ni sur les arguments qu'il invoque. Nous ne nous permettrons que de l'encourager dans ces recherches intéressantes, qu'il fait marcher de pair avec les plus pénibles travaux du zèle apostolique. Nous avons enregistré et nous continuerons d'enregistrer le résultat de ces recherches, comme des données précieuses que d'autres observations pourront confirmer ou modifier dans la suite. Le lecteur ne perdra pas de vue que le P. PETITOT provoque lui-même le contrôle et la contradiction : il ne nous donne pas, dit-il, une thèse élaborée et incontestablement prouvée à son avis, mais seulement une étude, une série de notes pouvant servir à établir la discussion

LETTRE DU R. P. PETITOT AU R. P. REY.

Etude sur la nation montagnaise (suite) [1].

MON RÉVÉREND ET BIEN CHER PÈRE,

Vous me demandez que je vous entretienne de l'origine de nos sauvages. Je crois avoir satisfait à votre curiosité selon la mesure de ma science présente sur ce point, dans la dernière partie du travail que j'ai eu le plaisir de vous

[1] Voir t. VIII, p. 484.

adresser sur la famille déné ou chippewayenne. Si vous trouvez ces données trop incomplètes, comme elles le sont en effet, n'en accusez que l'ignorance des sauvages. On ne pourra connaître cette origine que par les traditions, qui ressemblent fort à des contes, tant elles sont surchargées de détails niais et puérils ; par l'analogie des langages, et sur ce point je vous ferai part plus loin d'une découverte singulière que je viens de faire et qui, en m'émerveillant grandement, me confirme dans ma douce illusion, si c'en est une, que ces peuples pourraient bien être de race juive ; enfin par les rapprochements entre les coutumes de cette nation et les observances légales du peuple juif, rapprochements qui me paraissent aussi militer en faveur de l'opinion ci-dessus énoncée. Quoique j'aie déjà traité ce sujet dans mon travail, je vais y revenir ici, en ramassant et groupant toutes les coutumes qui ont quelque rapport avec celles de la nation juive.

Les Déné ne prennent de femme que dans leur tribu ; ils ont la plus grande répugnance à aller en chercher dans les tribus voisines. Les plus septentrionaux n'éprouvent même aucun scrupule à épouser leur belle-sœur, leur parente au deuxième degré de consanguinité. Or il est dit dans le livre des Nombres (xxxvi, 7) : *Omnes viri ducent uxores de tribu et cognatione suâ.*

Aussitôt qu'un Déné meurt, nul ne le touche : on le roule aussitôt dans une vieille couverture ou une robe de fourrure, et on le cache entre quelques pieux disposés en toit ou en coffre, puis on s'éloigne à la hâte. Bien souvent on le laisse sans sépulture au lieu où il est mort. Un cadavre est quelque chose d'excessivement immonde à leurs yeux. Or la Bible dit : *Qui tetigerit cadaver hominis et propter hoc septem diebus fuerit immundus* (Nombres, xix, 2).

Les Déné ne touchent jamais aux cendres des morts.

Des crânes, des ossements de leurs parents, de leurs proches, demeurent exposés sur le bord des sentiers ou dans les bois, sans que nul leur donne la sépulture. Or le livre des Nombres dit (XIX, 16) : *Si quis in agro tetigerit cadaver hominis, sive os illius, sive sepulchrum, immundus erit septem diebus.*

Dès qu'un Déné entre en agonie, ses parents abattent la tente ou loge de peau qui est leur demeure, car si le moribond y rendait le dernier soupir, elle deviendrait *elnari, ehtay*, c'est-à-dire condamnée, et on serait obligé de la jeter. Pareillement aussi, on retire à la hâte les ustensiles, les armes et les vêtements, ne laissant auprès du malade, sur lui ou sous lui, que les habits dont on veut faire abandon ; car s'il mourait entouré de tout son avoir, on devrait tout brûler, jeter à l'eau ou suspendre aux branches des arbres. C'est ce qu'on fait des vêtements qui se trouvent sur le moribond au moment de sa mort. Et la Bible dit : *Ista est lex hominis qui moritur in tabernaculo : omnes qui ingredientur tentorium illius et universa vasa quæ ibi sunt, polluta erunt septem diebus* (Nombres, XIX, 14). On appelle ces défroques des morts *elnari* ou *ehtay*, c'est-à-dire *repoussé, rejeté* : c'est l'*anathème* des Juifs, le *tabou* des Polynésiens : c'est aussi la désignation commune des esclaves, des misérables, des orphelins et généralement de tout ce qui est repoussé ou rejeté par la société.

Les Déné abhorrent les chiens : non-seulement ils n'en mangent jamais la chair, comme le font les Algonquins, mais ils ne s'en servent pour traîner les fardeaux qu'à l'instar des blancs. Jadis c'était aux femmes que revenait cet emploi, et les chiens servaient seulement à la chasse. La comparaison avec un de ces animaux est l'injure la plus grossière qu'on puisse faire à un Déné. Ils méprisent tellement cet animal, que, seule entre toutes les femelles

des animaux, celle du chien a un nom spécial. Or *non offeres*, dit la Bible, *pretium canis in domo Domini Dei tui,... quia abominabile est... apud Dominum tuum* (Deutéronome, XXIII, 18).

Comme les Juifs, les Déné comptent les jours d'un coucher du soleil à l'autre. Nous avons bien de la peine à leur persuader que le dimanche, ainsi que les jours de jeûne et d'abstinence, commencent à minuit et se prolongent jusqu'à minuit. Aussi leur arrive-t-il fréquemment, en dépit de nos instructions, de faire gras ou de se mettre au travail les jours de vendredi ou de dimanche, dès que le soleil est couché.

Je ne reviendrai pas sur les passages du Lévitique (XVII, 13 — XV, 18) qui ont trait à la prohibition du sang et aux impuretés légales ; je vous en ai déjà entretenu ailleurs.

Les femmes déné nourrissent leurs enfants durant trois ans. Or il conste par le deuxième livre des Machabées (chap. VII, v. 27) que les femmes israélites avaient la même coutume.

Le Lévitique défend aux Juifs l'usage de certaines viandes et de certains animaux. Les Déné également ne se croient pas permis l'usage de plusieurs mets qui sont nommés *édé aweni*, et regardés comme ensorcelés ou *médecine*.

Les Déné, comme les Juifs et tous les Orientaux, n'ont point de termes dans leur vocabulaire pour désigner leurs cousins, soit germains, soit éloignés. Ils ne leur donnent pas d'autre nom que celui de frère et de sœur. De même les orphelins nomment père et mère ceux qui les ont élevés.

Il n'y a pas jusqu'au petit bâton que les Juifs portaient avec eux lorsque la nécessité les poussait hors du camp, qui ne se retrouve chez nos Déné et chez les Esquimaux.

D'après les traditions déné, l'homme apparut sur la

terre au temps des baies de bruyère (qui remplacent ici les fruits), c'est-à dire au commencement de septembre. D'après ces mêmes traditions, le déluge aurait eu lieu en mars ou en avril, c'est-à-dire lorsque la chaleur commence à fondre les neiges ; et en septembre, c'est-à-dire en automne, la terre aurait été soulevée par un canard ou un rat musqué. Or nous voyons que chez les Juifs le premier jour du mois *tézri* (septembre), qui se nommait la fête des Trompettes, était le premier jour de l'année civile, parce que Dieu y fit le monde, ou bien le délivra du déluge.

Voici une singulière fête que célèbrent nos Peaux-de-lièvre, dans les bois, durant la nuit du 21 mars, mois qu'ils nomment *la Lune des rennes*. Comme j'en ai été témoin, je puis en garantir le récit. A minuit, tous les sauvages d'un camp, hommes, femmes et enfants, se rassemblent dans une vaste tente, autour d'un grand feu. Chacun est en habit de voyage, ceint, tenant un grand bâton dans les mains, et le dos chargé d'une besace contenant de la viande de renne. Ils commencent d'abord par se coucher sur le côté autour de leur feu, dans l'attitude de gens fatigués par la marche ; puis le plus ancien se lève et, imitant l'allure d'un homme pesamment chargé et succombant sous le faix, il marche appuyé sur son bâton, sort de la tente, et en fait le tour en regardant la lune et en chantant : « Que c'est lourd ! Musaraigne, ta croupe m'écrase dans la forêt (*Enékkew! Glu-da-tsoli, né-kla tré-na-si-kkin, ttsu-tchin-é*). » Le premier étant rentré dans la loge, un second, puis un troisième renouvellent ce manége, et ainsi de suite jusqu'au dernier. Celui-ci ayant fini son tour de promenade, tous en commun font festin avec les viandes que chacun a apportées de sa tente dans son havre-sac.

Surpris au dernier point des rapports de cette cérémonie avec celle de la Pâque des Juifs, dont ils ne nous ont

jamais entendu parler (il n'y a encore que six ans que ces sauvages sont évangelisés), je leur en demandai la raison. Ils me répondirent qu'ils ne la connaissaient pas plus que celle des paroles qu'ils prononcent, mais que leurs devanciers faisaient cette cérémonie afin d'obtenir une grande abondance de rennes. Leur ayant demandé pourquoi ils regardaient la lune en l'appelant *Musaraigne*, ils me répondirent que ce n'était pas à la lune qu'ils s'adressaient, mais au petit homme qui y est représenté, et qu'ils nomment *Glu-da-tsoli*. C'est le même que *Betsiné Yénelchyan* des Montagnais, dont je vous ai donné l'histoire et qui, après avoir fait maints prodiges, avait disparu un beau jour, sans qu'on ait pu savoir où il était allé. Seulement les Peaux-de-lièvre le font se réfugier dans la lune. Son histoire a de grands rapports avec celle de Moïse.

Je n'ajouterai à la description de cette fête aucun commentaire, et vous la donne telle qu'elle est; je me contente de vous rappeler que le mois de *nisan* (mars) était le premier mois de l'année ecclésiastique, parce que c'est en ce mois que les Juifs furent tirés d'Egypte. Le vingt et unième jour, septaine de Pâques, jour de l'équinoxe du printemps, était la fète des fruits nouveaux, et on y faisait des prieres pour obtenir de la pluie.

J'ai dit que c'est surtout par l'analogie du langage que l'on pourra connaître l'origine de nos tribus indiennes. J'ai donc glané de côté et d'autre des vocabulaires de huit à dix langues de l'Orient et des îles situées dans les mers du Sud, et j'ai comparé le déné au chinois, au japonais, au coréen, au malais, au tagal (îles Philippines), au suluk (Polynésie malaise), au maori, au chinouk et au tamoul. Bien que je n'attache pas grande importance à quelques rares analogies que j'ai trouvées entre ces différentes langues et que, pour une faible similitude tirée par les cheveux, je ne croie pas qu'il

faille, sans plus amples recherches, faire descendre nos Déné des Chinois ou des Tagals; toutefois, je vous fournirai ces documents, puisque vous daignez vous intéresser à cette question, vous priant d'y consacrer quelques instants si vos loisirs vous le permettent, et de vouloir bien m'éclairer de vos conseils et de vos lumières si vous vous apercevez que mes inductions sont erronées, car la lumière sort du choc des idées. Aussi ne vous donné-je pas ceci comme un travail élaboré, mais comme une simple étude et une causerie scientifique. Je vous serais bien reconnaissant si vous pouviez me faire parvenir des vocabulaires de racines hébraïques, mandchoues, mongoles et kanaks (Polynésie).

Voici donc quelques similitudes de langage, les consonnes étant considérées comme préfixes.

PIEDS. Malais, *si-ki*; chinois, *kio*; déné, *khé*, *kié*; dindjié, *ké*.

TERRE. Chinois, *ti*, *tien*; malais, *tana*; coréen, *ttati*; déné, *ni*, *ti*, *né*; dindjié, *nan*.

MONTAGNE. Chinois, *chan*; déné, *shésh*, *chié*, *chiw*, *chi*; dindjié, *chîé*.

MAISON (intérieur). Chinois, *yi*; japonais, *ié*; déné, *yé*, *jé*; dindjié, *jié*.

MAISON (pavillon). Chinois, *kung*; déné, *kuné*, *kiné*.

MAISON (tente). Tagal, *balay*; déné, *nan-balı*, *non-palé*; dindjié, *ni-bia*.

ANTRE. Tagal, *aïba*; esquimau, *aïpa*.

ŒIL. Malais, tagal, *mata*; déné, *enta*, *enna*.

OUTARDE. Chinois, *ngo*; japonais, *ga*; déné, *ga*, *nρa*; dindjié, *ρè*; malais, *gangsa*.

Les mots *père* et *mère* s'écrivent et se prononcent à peu près de la même façon dans un grand nombre de langues.

PÈRE. Hébreu, *abba*; grec moderne, *papa*; latin, *pater*; français et anglais, *papa*; espagnol, italien, provençal,

padre, païré; esquimau groënlandais, *apapa*; esquimau labrador, *apan*; malais, *bapa*; coréen, *apay*; chinois, *fu*.

Mère. Hébreu, *êm*; grec moderne, *mama*; latin, *mater*; français et anglais, *maman, mama*; espagnol, italien, provençal, *madre, maïré*; esquimau groënlandais, *amama*; esquimau labrador, *aman*; malais, *ama, inné*; coréen, *omi*; chinois, *mu*; tagal, *inâ*; déné, *énné, mon*.

Le mot *homme* en général offre autant de similitudes :

Homme. Hébreu, *adam, adom*; tagal, *tano*; chippewayan, *déné, téné, ottiné*; loucheux, *dindjié*; polynésien, *kanak*; indien des montagnes Rocheuses, *ana*, *naane*; esquimau, *innok, innoit*; algonquin, *ininiw, iginiw, anichinabaw*.

Mais quel verbiage ! Il faut que mon bien-aimé P. Rey ait une bonne dose de patience pour écouter sans bâiller tout cela. Et dire que je n'ai point encore exposé ma découverte ! A propos, il me vient une idée : c'est qu'il se pourrait bien que cette découverte ne fût qu'une des vérités de M. de La Palisse. En ce cas, je vous avouerai en toute humilité que c'est néanmoins une découverte pour moi, eu égard à mon ignorance, et que, l'ayant faite avec la seule aide du bon Dieu, elle m'a causé autant de satisfaction que si j'avais découvert la lune. Je ne pense pas avoir été dupe de mon imagination ni d'une idée préconçue, car loin d'avoir cherché péniblement ce bel ordre, il s'est montré de lui-même à moi, par l'étude des racines des différents dialectes déné.

Dans la langue déné, les consonnes sont des forces, des moteurs, elles sont l'âme des mots ; elles seules sont *préfixes* et ne changent ni dans les différents mots qui composent un ordre d'idées, ni dans les différents dialectes qui divisent la langue. Les voyelles sont des milieux, des éléments, des suppôts plastiques, des manières d'être, des passifs, sur lesquels les consonnes exercent leur action ; elles sont *affixes*, et par leur muta-

tion seule elles spécifient les dialectes ou les différents mots qui composent un ordre d'idées.

Les mots, fruit de cette génération, traduisent ou des actions et des passions, et ils sont nommés verbes, adjectifs, participes ; ou des effets subsistant en eux-mêmes, et ils sont appelés noms, pronoms ; ou des relations, et ce sont les autres parties du discours.

Les voyelles, ai-je dit, sont des milieux, des éléments ; or, comme les éléments sont au nombre de quatre, il y a quatre voyelles (l'*u* et le *w* se confondent avec l'*o;* la première de ces lettres, en tant qu'ayant un son à elle propre, est exclusivement française). L'*a* exprime l'air (*aer, ta*), et tout ce qui y a rapport : vie, action, animation, mouvement accéléré, intelligence, es pace, hauteur, érection verticale, clarté, blancheur, etc. L'*e* exprime la matière pesante, la terre (*ers, nné*), et tout ce qui y a rapport : aridité, ligne perpendiculaire, chute, superficie, fond, ténèbres, sons étouffés, figure, l'être palpable, ordre, similitude, forces latentes, cœur, le présent, etc. L'*i* exprime le fluide igné (*ignis, iti*), et tout ce qui y a rapport : le regard, la vue, la ligne horizontale, les esprits, les forces invisibles, le travail de la pensée, justesse, jour, lumière, les pointes, les goûts piquants, les sons aigus, le passé, etc. Enfin l'*o* exprime les fluides aqueux (*unda, t'u*), et tout ce qui y a rapport : la séve, l'humidité, la bile, la lymphe, tout ce qui ondule, ligne courbe, cercle, force rotatoire, grosseur, dilatation, vide, sons sourds, privation, contractilité, annihilation, suspension, etc.

Je pourrais fournir des multitudes d'exemples de tout cela, non-seulement parmi les racines monosyllabiques, mais aussi parmi les mots composés.

— Le R. P. Petitot groupe ensuite sous chaque consonne un certain nombre d'idées dans l'expression desquelles

cette consonne domine. Nous renonçons à le suivre dans cet exposé, principalement à cause de la difficulté de lire et d'écrire correctement les expressions en langue déné qui servent d'exemple. Il suffira, pour faire saisir la théorie, de citer l'observation suivante : Le *z* exprime l'obstacle, l'immobilisation, le frottement : *koza*, obstacle ; *kozo*, givre, frimas ; *kozi*, somnolence ; *ézi*, corps ; *naïnza*, usé. Le *ch* exprime l'ampleur ou ce qui la produit : *chié*, montagne ; *chô*, gros ; *chi*, nourriture ; *cho*, souffle ; *encha*, vaste.

Le P. PETITOT continue : Il est temps que je finisse, et pas n'est besoin que je mette votre patience à bout. J'ajouterai seulement que j'ai été bien étonné, quelque temps après avoir entrevu cet ordre, d'apprendre par mes lectures que dans l'hébreu les consonnes seules sont préfixes et que cette langue, qui n'était qu'un idiome par rapport au chaldéen, à l'égyptien, au syriaque, au samaritain et au phénicien, s'écrivait sans voyelles ; de telle sorte que chacun de ces peuples pouvait, en suppléant aux voyelles manquant, lire les saintes Écritures dans sa propre langue.

Si le déné s'écrivait quelque jour, il serait bon de n'écrire que les consonnes, comme en hébreu, le changement des voyelles constituant les dialectes. En voici quelques exemples par lesquels je termine :

MONTAGNE. Montagnais, *ch-èsh* ; flanc-de-chien, *chi* ; esclave, *chié* ; peau-de-lièvre, *chın* ; loucheux, *chik*.

TERRE. Montagnais, *ni* ; esclave, *né* ; loucheux, *nan*.

EAU. Montagnais, *t^cu* ; flanc-de-chien, *t^oi* ; loucheux, *t^oon*.

ARBRE. Montagnais, *dé-tchén* ; esclave, *dé-tchin* ; loucheux, *dé-tchân*.

J'avoue que j'éprouve de la répugnance à vous envoyer tout ce fatras, mais vous l'avez voulu.

Je vous prie d'agréer, etc. PETITOT, O. M. I.